

## **2. Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

Remarques préliminaires : La commission THELOT, a par une analyse très fine, produit un diagnostic de qualité sur l'Ecole, et pose les vraies questions concernant l'Ecole.

Comment l'Ecole peut-elle concilier éducation et instruction ?

Il est indéniable qu'éduquer est principalement le fait parental. C'est le rôle des familles que d'éduquer leurs enfants.

Malheureusement les problèmes que rencontrent aujourd'hui les familles rendent tous les jours plus difficile leur rôle éducatif. Chômage, avenir incertain font que les familles les plus défavorisées se sentent « en grande souffrance », elles se sentent parfois incompetentes ou ont le sentiment d'être jugées par l'institution. Aux inégalités sociales se rajoutent de nouvelles fractures, inégalité des chances entre zone urbaine et extra urbaine, fracture informatique, disparition des services en zone rurale.

La solution se trouve avant tout dans une politique familiale adaptée et surtout renforcée. Des structures en nombre suffisant doivent être mises en place pour soutenir les familles, offrir à tous les élèves, sans oublier les élèves handicapés, de vrais projets éducatifs et professionnels. Il faut offrir à chaque parent la possibilité d'accomplir sa tâche éducative.

C'est le rôle de la famille de choisir pour l'enfant et non de le laisser choisir (ex : LV2 ou options)

Quel rôle pour l'école ?

L'école se doit d'accompagner ce rôle éducatif, son rôle premier étant d'instruire, toute instruction étant en elle-même un acte éducatif, elle doit bien sûr jouer un rôle éducatif.

Cela passe par le soutien indispensable aux élèves en difficulté, pour favoriser l'instruction. Cette transmission du savoir est la clef de voûte du système éducatif. Il faut réhabiliter le savoir (source de démocratie et de progrès social), encourager les élèves à acquérir des connaissances, outils indispensables à leur avenir professionnel. Il faut mettre en place un soutien individualisé, et donner à l'élève la possibilité de recevoir une instruction générale jusqu'à 16 ans, au sein non plus d'un collège unique mais d'un collège pour tous. Il faut un établissement doté de moyens et de personnels suffisamment formés pour prendre en charge la diversité des élèves, fixer pour chacun d'eux un véritable projet et transmettre les fondamentaux.

Ne transmettre que les savoirs ne convient qu'à certains, ceux qui formeront l'élite. Il faut aussi transmettre les savoir être et les savoir-faire.

L'école doit-elle préparer à la vie professionnelle, à un métier ?

Dans une société en constante évolution, où chaque métier se transforme continuellement, il n'est aucunement souhaitable de former un élève à l'acquisition d'un métier unique. C'est l'enfermer dans un système de précarité perpétuelle sans aucune perspective, c'est une profonde source d'inégalité. Pour les enseignants, former des élèves tout au long d'une carrière nécessite une formation continue pour s'adapter en permanence aux nouvelles technologies.

Si l'école peut préparer à la vie professionnelle, c'est par la transmission de savoirs et de compétences de portée générale et culturelle. Il faut ouvrir toutes les possibilités aux enfants et avoir une volonté marquée d'ambition à leur égard. L'école se doit de former, par la transmission du savoir, des citoyens dotés de capacité de jugement et d'esprit critique, aptes à s'intégrer dans une société de dimension européenne.

## **16. Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative, en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?**

Comment aider les élèves à la définition de leurs droits et devoirs pour qu'ils se sentent acteurs dans la communauté que constitue l'établissement scolaire ?

Le règlement intérieur doit représenter la loi de l'établissement et donc exprimer des droits et pas seulement des devoirs. A ce titre, il faudrait associer les élèves à sa mise à jour. Le règlement intérieur qui doit être le document « principal » de l'établissement est plutôt vécu comme une contrainte autant pour les élèves que pour les parents qui ne le connaissent pas suffisamment.

Par ailleurs, la notion d'autorité est reconnue comme légitime. Elle a toute sa place dans l'établissement scolaire. Pour qu'elle ait du sens pour les élèves, il faut de vrais professionnels formés pour les écouter et les aider, cela passe par la nomination de conseillers d'éducation qui assurent la formation des délégués élèves. Il faut aussi associer les élèves à la vie de l'établissement par le biais d'instances de socialisation qui existent déjà mais où la parole de l'élève n'a pas toujours sa place par peur des reproches (heures de vie de classe, conseils de classe).

L'école n'est pas seulement un lieu de savoir, mais aussi un lieu de relations à autrui, où l'élève apprend à s'exprimer, à devenir autonome.

Quelle place pour les parents à l'école ?

Il est bon que les parents se rendent compte de ce qui se passe à l'école, et ils ont une place reconnue de façon institutionnelle dans de nombreux conseils. Mais des dérives ont peut-être eu lieu, on est allé trop loin : ainsi, certains parents viennent plutôt à ces conseils pour régler des problèmes personnels. D'autre part, de nombreux parents ont trop tendance à se reposer sur les parents élus. On observe chez certains parents un réel désengagement, d'où un problème de représentativité des parents élus.

Parents et professeurs insistent pour qu'on en vienne (ou revienne) à l'instauration d'un climat de confiance réciproque. « Chacun son métier ! »

Les réunions parents professeurs sont-elles satisfaisantes ?

Les parents s'accordent à dire que les réunions parents professeurs sont une bonne chose en dépit du fait que les parents présents soient généralement toujours les mêmes (obligations professionnelles ou autres), et généralement les parents d'enfants posant problèmes ne se présentent pas.

Il serait peut-être préférable que les élèves n'assistent pas à ces réunions, ce qui s'y dit ne doit pas forcément être exposé devant eux, d'autant plus qu'il y a souvent divergence entre l'opinion que le professeur a de l'élève et l'avis du parent sur son enfant.

Proposition : remplacer la traditionnelle rencontre parent professeur par une rencontre collective des parents et de l'équipe enseignante pour expliquer les attentes des professeurs et les objectifs des différentes disciplines qui sont très largement méconnus par les parents, ce qui n'exclut pas les entretiens individuels sur demande.

## 21. Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

Il faudrait donner à tous les enseignants une base commune en terme de connaissance de l'humain, et particulièrement des stades de développement de l'enfant, qui est une personne en devenir. Une communication maladroite, ignorante des capacités de compréhension de l'enfant, peut être une forme de violence et ne favorise aucunement les apprentissages.

Faut-il mieux définir la spécificité du métier d'enseignant en maternelle, école élémentaire, collège et lycée ?

Des échanges sont indispensables entre le premier et le second degré et la liaison CM2-6<sup>ème</sup> n'est pas satisfaisante.

Il conviendrait peut-être de se pencher sur la scolarité obligatoire, de 6 ans à 16 ans. Les personnels ont déjà des statuts quasi identiques, à la durée hebdomadaire de service près, pourquoi ne pas aller vers plus d'unité, et des possibilités d'enseigner sur toute la tranche d'âge, afin de bien connaître l'élève tout au long de son développement de l'enfance à l'adolescence ? Les professeurs en auraient la capacité à condition de les former en conséquence.

Dans certaines disciplines (EPS), on travaille en terme de compétences. On part de l'enfant, on mesure son travail, ses progrès, et il est évalué sur le chemin parcouru et l'effort accompli. Il serait très intéressant que cette culture se développe dans les autres disciplines et qu'on évalue l'acquisition de savoirs être et de savoir-faire.

Faut-il développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire ?

Il y a un très grand besoin de professionnels de la vie scolaire. Il faut cesser le bricolage, confier la vie scolaire à des conseillers d'éducation formés à l'écoute des élèves, capables de les entraîner dans une démarche de connaissance et d'adhésion aux règles de la communauté éducative.

Tous les acteurs de l'Ecole ont besoin de temps pour travailler ensemble. Dans un petit établissement, les professeurs se voient peu ou pas, ils changent chaque année, et ce ne sont pas de bonnes conditions pour travailler en équipe et monter des projets. De plus, les professeurs ont besoin d'acquérir une culture du travail en équipe à l'issue de leur parcours d'étudiant solitaire.

L'Ecole ne doit fonctionner qu'avec des professionnels formés. Les stagiaires IUFM reçoivent une formation quasi inexistante en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, et une formation nettement insuffisante en pédagogie. Il faut donc que les moyens financiers accompagnent les moyens humains.